



Mentions réglementaires de SmartLinx DIM

Introduction

Cette notice contient les informations réglementaires concernant le produit DIM SmartLinx et constitue donc une extension du *SmartLinx DIM Installation and Maintenance Guide* (guide d'installation et d'entretien). Elle détaille les déclarations de conformité nécessaires pour que le produit soit certifié et approuvé. Capsule s'engage à fournir des produits conformes aux normes, lois et réglementations.

Marques d'homologation



Tri sélectif des déchets électriques et électroniques (directive DEEE)



Conformité aux directives européennes



Underwriter's Laboratory



Marquage de conformité avec la réglementation australienne



Conformité pour les produits placés en Grande-Bretagne.

Conformité aux exigences réglementaires et approbations

Union européenne

Pour obtenir une copie de l'intégralité de la Déclaration de conformité CE, contacter le représentant Capsule.

Directive CEM

Conformément à la directive CEM 2014/30/EU, Article 18.2, l'usage du DIM SmartLinx est interdit dans les zones résidentielles.

Conformité REACH

Conformément à la réglementation REACH 1907/2006, Article 33 et à l'introduction du plomb dans la liste des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) par l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA), Capsule Technologie a identifié un composant dans le DIM SmartLinx contenant du plomb à une quantité supérieure à 0,1 % poids/poids. Le connecteur série DB9 est constitué d'un alliage contenant du plomb. Ce composant ne libère pas sa substance dans des conditions d'utilisation normales et raisonnablement prévisibles. Le DIM SmartLinx est conforme à la directive RoHS 2011/65/EU, comme expliqué dans la rubrique intitulée *Conformité aux directives RoHS et DEEE*.

Conformité aux directives RoHS et DEEE

Les composants du DIM SmartLinx ne contiennent aucune des substances suivantes (en concentration dépassant les seuils autorisés) :

- Plomb
- Mercure
- Cadmium
- Chrome hexavalent
- Polybromobiphényles (PBB)
- Polybromodiphényléthers (PBDE)
- Phtalate de bis (2-éthylhexyle) (DEHP)
- Phtalate de benzyle et de butyle (BBP)
- Phtalate de dibutyle (DBP)
- Phtalate de diisobutyle (DIBP)

Dans l'Union européenne, ce produit et ses câbles doivent faire l'objet du tri sélectif et ne doivent pas être éliminés avec les déchets ménagers. Pour plus de détails, voir la section « Élimination » de ce document.

Le chrome, le plomb, le mercure, le cadmium ou ne sont pas ajoutés intentionnellement à des matériaux d'emballage et ne sont pas présents dans une concentration cumulée supérieure à 100 ppm d'impuretés accidentelles. Des plastiques et polymères non halogènes sont utilisés comme matériaux d'emballage. L'emballage est conforme à la directive 94/62/EC.

Grande Bretagne

Pour obtenir une copie de l'intégralité de la Déclaration de conformité UKCA, contacter votre représentant Capsule.

Conformité aux directives RoHS

Le SmartLinx DIM ne contient AUCUNE des substances suivantes (dans des concentrations dépassant les seuils autorisés) :

- Plomb
- Mercure
- Cadmium
- Chrome hexavalent
- Polybromobiphényles (PBB)
- Polybromodiphényléthers (PBDE)
- Phtalate de bis (2-éthylhexyle) (DEHP)
- Phtalate de benzyle et de butyle (BBP)
- Phtalate de dibutyle (DBP)

États-Unis

Federal Communications Commission

Le DIM SmartLinx est conforme à la partie 15 des règles de la FCC. Le fonctionnement est sujet à deux conditions :

- Cet appareil ne doit pas produire d'interférences nuisibles
- Cet appareil doit accepter la réception de toute interférence, y compris les interférences pouvant entraîner un mauvais fonctionnement.

Avertissement : Des changements ou des modifications non expressément autorisés par Capsule peuvent annuler le droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

Remarque : Cet équipement a été testé et s'est révélé conforme aux limites pour un appareil numérique de Classe B, au titre de la partie 15 des règles de la FCC. Ces limites sont conçues pour fournir une protection raisonnable contre les interférences dangereuses dans une installation résidentielle type. Ce matériel produit, utilise et peut faire rayonner de l'énergie radiofréquence et, s'il n'est pas installé conformément aux instructions, peut provoquer des interférences nuisibles pour les communications radio. Il n'existe cependant aucune garantie qu'il ne se produira pas d'interférence dans une installation particulière. Si ce matériel produit des interférences nuisibles pour la réception de la radio ou de la télévision, qui peuvent être déterminées en mettant le matériel hors et sous tension, l'utilisateur est encouragé à essayer de corriger les interférences de l'une ou de plusieurs des manières suivantes :

- Réorienter ou déplacer l'antenne de réception
- Augmenter la distance entre le matériel et le récepteur
- Connecter le matériel dans une prise sur un autre circuit que celui auquel le récepteur est connecté
- Consulter le distributeur ou un technicien radio/TV expérimenté pour demander de l'aide

Normes

Domaine	Norme
Compatibilité électro-magnétique/Interférences électro-magnétiques	<ul style="list-style-type: none"> • FCC 47 CFR Part 15 subpart B • CAN ICES-003 B / NMB-003 B • CISPR 32 • CISPR 35
Sécurité	UL 60950-1 CEI 62368-1

Élimination

Dans le cadre de l'utilisation de SmartLinx DIM, les déchets solides accumulés peuvent nécessiter une mise au rebut ou un recyclage approprié.

Recyclage et environnement

La mise au rebut incorrecte des équipements informatiques et médicaux peut avoir un impact négatif sur la santé et l'environnement. Nous vous recommandons de respecter les consignes de mise au rebut pour tous les produits Capsule afin de permettre récupération et recyclage. Vous pouvez également recycler les emballages et les guides selon la réglementation en vigueur sur le recyclage.

Dans l'Union européenne, Capsule peut fournir à ses clients des solutions de reprise et de recyclage à titre gratuit. Si vous souhaitez faire recycler vos vieux produits Capsule, consulter le site Internet de Capsule ou contacter votre représentant local Capsule.



Mentions légales

© Koninklijke Philips N.V. et/ou ses filiales 2019. Tous droits réservés.

Ce produit et sa documentation sont protégés par des droits d'auteur et sont distribués sous licence limitant leur utilisation, copie, distribution et décompilation. Aucune partie de ce produit ou de sa documentation ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit et par quelque procédé que ce soit, sans l'accord préalable écrit de Koninklijke Philips N.V. et/ou de ses filiales.

Ces données techniques peuvent être soumises aux lois de transfert ou d'exportation et de réexportation (« exportation ») américaines et internationales. Les déviations contraires aux lois américaines et internationales sont strictement interdites.

Le logo Capsule est une marque déposée de Koninklijke Philips N.V. et/ou de ses filiales aux États-Unis, dans l'UE et dans d'autres pays. Toutes les autres marques commerciales, marques de service, marques déposées et marques de service déposées sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

Les éléments matériels et logiciels de Koninklijke Philips N.V. et/ou de ses filiales sont soumis à toutes les licences et limitations de tiers figurant dans le fichier électronique « mentions légales de tiers » fourni avec le logiciel ou disponible sur demande auprès de Koninklijke Philips N.V. et/ou de ses filiales.

DHF19252

DCN 2023-036